



EN QUELQUES CHIFFRES

26 entreprises impliquées	12 synergies mises en œuvre	220000€ d'économies/an depuis 2013	9750L d'eau économisés/an	3500T d'eqCO2 évitées/an

LES AUTRES FICHES DE RETOURS D'EXPERIENCES DISPONIBLES

- › Mutualisation des achats de consommables et de services
- › Valorisation locale des déchets papiers-cartons
- › Mutualisation d'une station de lavage et de maintenance de véhicules lourds
- › Valorisation locale des palettes et déchets de bois
- › Valorisation locale des résidus organiques
- › Valorisation des co-produits de malterie en micro-algues



Mutualisation d'achat d'électricité

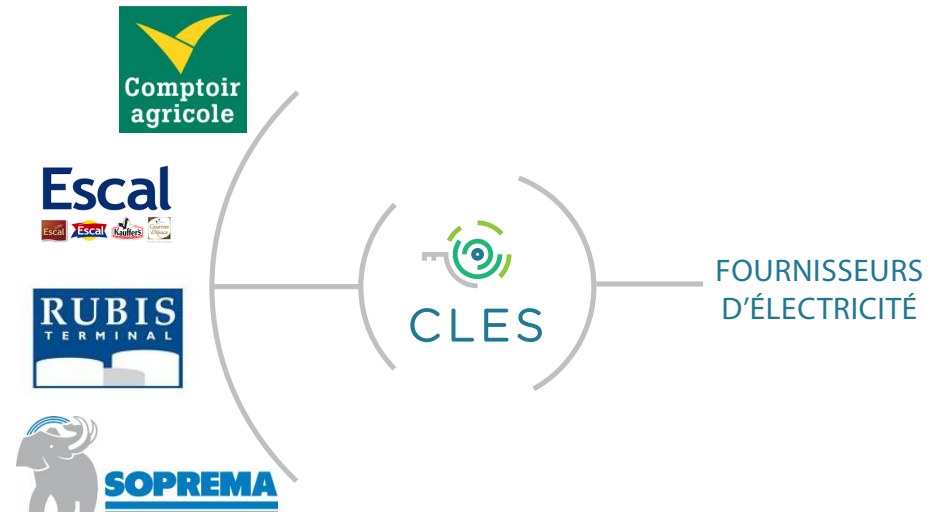
En septembre 2013, est initiée une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) sur la zone portuaire de Strasbourg avec la volonté d'optimiser la consommation de ressources et la production de déchets des industries.

De par leurs activités, les industriels impliqués dans la démarche sont d'importants consommateurs d'électricité avec une consommation qui s'élève à 500 GWh par an, soit 9 % de la consommation du secteur secondaire alsacien.

Ce contexte a incité les entreprises à réfléchir collectivement, à travers la démarche d'EIT, à mutualiser leurs volumes d'achats pour gagner en compétitivité.

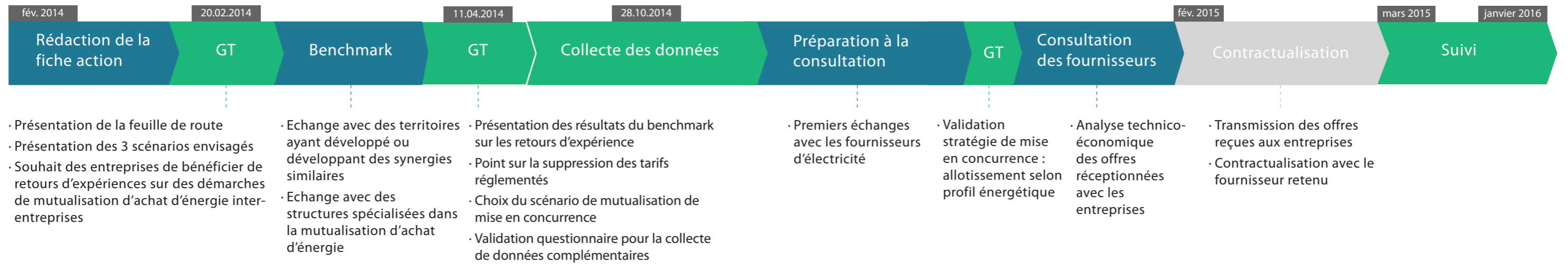
Le 17 mars 2014, le gouvernement français annonce la fin des tarifs réglementés prévue au 31 décembre 2015 pour les consommateurs non résidentiels.

Ainsi, 8 entreprises ont décidé de mutualiser la procédure de mise en concurrence des fournisseurs d'électricité. Au terme de la procédure, 4 entreprises représentant 8 sites se sont engagées à la suite des offres transmises.



ÉTAPES DU PROJET :

● Travail animateur ● Travail collectif ● Travail entreprises



CHIFFRES-CLÉS

plus de **4 %**
D'ÉCONOMIES RÉALISÉES



120 000€
D'ÉCONOMIE EN 2 ANS



18 300 MWh
CONSOMMÉS PAR AN POUR LES 4 SITES

SCÉNARIOS

Pour concrétiser l'achat groupé d'électricité, 3 scénarios ont été envisagés :

- › Mutualisation de la procédure de mise en concurrence des fournisseurs d'électricité (scénario retenu)
- › **Mutualisation de la fourniture d'électricité**
- › Mutualisation de la procédure et de la fourniture d'électricité

FREINS

L'étude et la mise en œuvre de ces scénarios ont été confrontées à différentes problématiques :

- › La disparité dans la consommation d'électricité (quantité, saisonnalité, etc.)
- › La réticence des entreprises à contractualiser collectivement
- › Le bon positionnement marché du fournisseur local

LEVIERS

Cette synergie a abouti grâce à :

- › Une acculturation au partage d'informations
- › Une souplesse dans les solutions contractuelles
- › La fin des tarifs réglementés d'électricité
- › L'enjeu stratégique de l'énergie pour les entreprises
- › La collecte de données facilitée par la réalisation d'une étude complémentaire sur l'énergie

PERSPECTIVES

Afin de poursuivre le développement de la synergie, plusieurs pistes sont envisagées :

- › La promotion des offres garantissant un approvisionnement « 100% EnR »
- › Le renouvellement de la procédure de mutualisation avec l'appui d'une structure externe spécialisée dans la mutualisation d'achat d'énergie